

PROGRAMME DE FORMATION :

- Yoga pour le stress
- Yoga pour les douleurs du dos, des épaules et de la nuque
- Yoga pour les poumons
- Yoga pour la digestion
- Aborder les effets bénéfiques des respirations, méditation et asanas pour accompagner vos clients dans leurs déséquilibres.

Entre la formatrice Caroline Henry, Professionnelle du Bien-être selon l'Ayurveda au sein de la société Gayaveda Studies Ayurveda Traditions, siret 79969747900019, et

Nom et prénom.....Email.....Tél :adresse postale.....et conclue un contrat de prestation en soin pré et post natal.

Pré-requis: Conseiller consultant en Educateur de santé

Art .1 Objectifs: Acquisition et perfectionnement de connaissances en thérapeutiques ayurvédiques

Art. 2. Contenu:

- Introduction l'Asthanga Yoga
- Yoga pour le stress
- Yoga pour les douleurs du dos, des épaules et de la nuque
- Yoga pour les poumons
- Yoga pour la digestion
- Aborder les effets bénéfiques des respirations, méditation et asanas pour accompagner vos clients dans leurs déséquilibres.

Art. 3. Moyens pédagogiques: - Support de cours, entraînements pratiques

Art. 4. Délai de rétractation : A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Art. 5. Interruption de stage : En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis et versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire à hauteur de 100 % du montant restant dû, si l'annulation parvient après les 10 jours du délai de rétractation. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectives dispensées sont dûes au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat et 30 % du prix de la formation sera retenu.

Art. 6. Droit applicable-Litiges éventuels :Le droit applicable à la présente convention est le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention, qui ne pourra être réglée à l'amiable, sera soumis à la décision du Tribunal de commerce dont dépend le siège social de la Sarl Gayaveda Studies. La présente convention et ses annexes expriment l'intégralité de l'obligation des parties, annulent et remplacent tous les accords, correspondants ou écrits antérieurs.

Art. 7. Lieu de formation : 4, impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps

Art. 8. Pour valider votre inscription :

- 1 chèque de 650 €
- Encaissement de la totalité du coût de formation ou du premier règlement, 1 mois avant le début des cours.
- Date limite d'inscription : 1 mois avant le début des cours selon disponibilité des places (12 personnes maximum)
- Adresse d'envoi du courrier : Caroline Henry, 4 impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps

Fait en double exemplaire, 4 impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps

le...../...../.....

Pour le stagiaire (nom et prénom) La formatrice Caroline Henry